

Exhibit: National Inquiry into Missing and
Murdered Indigenous Women and Girls

Location/Phase: Part II: Calgary

Witness: Leanne Gardiner

Submitted by: Karin Taylor (NWT)

Add'l info: PO2 401 40101

Date: MAY 28 2018

Intials

I/D

Entered

63

8

COMMUNITY IMPACT STATEMENT DÉCLARATION AU NOM D'UNE COLLECTIVITÉ

GENERAL INFORMATION

- This form may be used to provide a description of the physical or emotional harm, property damage or economic loss suffered by the community as the result of the commission of an offence. You may attach additional pages if you need more space.
- A community is not required to provide a statement. Participation is strictly voluntary. The statement represents the voice of the community as a whole, and the person representing the community must be able to explain how the statement reflects the community's views.
- An online guide to Community Impact Statements is available at: <https://www.justice.gov.nt.ca/en/victim-impact-statements/>. If you need help, talk to your local Victim Services worker, or call 867-873-7002 for referral (collect calls are accepted).
- The completed form can be submitted using the attached envelope (no postage required), or printed, signed and mailed to:
NWT Court Registry
Box 550, Stn Main
Yellowknife, NT X1A 9Z9
- The community representative may wish to read the statements aloud at the sentencing hearing.

Your statement should:

- ❖ be truthful and accurate;
- ❖ state only the effect of the crime for which the offender will be sentenced.

Your statement must not include:

- ❖ any statement about the offence or the offender that is not relevant to the harm or loss suffered by the community;
- ❖ details about what happened;
- ❖ any comments about any offence for which the offender was not convicted;
- ❖ any complaint about any individual, other than the offender, who was involved in the investigation or prosecution of the offence;
- ❖ except with the court's approval, an opinion or recommendation about the sentence.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La présente formule peut être utilisée pour présenter une description des dommages — matériels, corporels ou moraux — ou des pertes économiques qui vous ont été causés par suite de la perpétration d'une infraction. Vous pouvez ajouter des pages supplémentaires au besoin.
- Une collectivité n'est pas tenue de faire une telle déclaration. La participation au programme est tout à fait volontaire. La déclaration permet à la collectivité de se faire entendre et une personne doit être choisie pour la représenter.
- Pour consulter le guide électronique sur les Déclarations au nom d'une collectivité, visitez le <https://www.justice.gov.nt.ca/fr/victim-impact-statements/>. Si vous avez besoin d'aide, communiquez avec votre intervenant des Services aux victimes ou composez le 867-873-7002 pour être aiguillé (les appels à frais virés sont acceptés).
- Le formulaire dûment rempli peut être soumis en utilisant l'enveloppe ci-jointe (timbre non requis), ou imprimé, signé et envoyé par la poste au :
Greffe de la Cour des TNO
B.P. 550, Stn Main
Yellowknife, TNO X1A 9Z9
- S'ils le souhaitent, les représentants de la communauté peuvent lire leur déclaration à haute voix lors de l'audience de détermination de la peine.

Une déclaration doit :

- ❖ être véridique et exacte;
- ❖ décrire uniquement les répercussions du crime pour lequel le contrevenant sera condamné.

La déclaration ne peut comporter :

- ❖ de propos concernant l'infraction ou le délinquant qui ne sont pas pertinents au regard des pertes ou dommages subis par la collectivité;
- ❖ de commentaires sur des infractions pour lesquelles le délinquant n'a pas été condamné;
- ❖ de plaintes au sujet d'un particulier, autre que le délinquant, qui était associé à l'enquête ou à la poursuite de l'infraction;
- ❖ sauf avec la permission du tribunal, de points de vue ou de recommandations au sujet de la peine.



You may present a detailed account of the impact the offence has had on the community. The following sections are examples of information you may wish to include in your statement. You are not required to include all of this information.

Vous pouvez présenter un compte rendu détaillé des répercussions de l'infraction sur la collectivité. Les sections ci-après ne constituent que des exemples de renseignements que vous pouvez inclure dans votre déclaration. Vous n'êtes pas obligé d'inclure tous ces renseignements.

EMOTIONAL IMPACT RÉPERCUSSIONS D'ORDRE ÉMOTIF

Describe how the offence has affected community members emotionally. For example, think of:

- community members' lifestyles and activities
- community members' relationships with others in the community and outside it
- community members' ability to work, attend school or study
- community members' feelings, emotions and reactions as they relate to the offence
- the community's sense of belonging to the region

Veillez décrire les répercussions d'ordre émotif que l'infraction a eues sur les membres de la collectivité, par exemple, en ce qui concerne :

- le mode de vie et les activités des membres de la collectivité
- les relations des membres de la collectivité avec les autres, à l'intérieur et à l'extérieur de la collectivité
- la capacité des membres de la collectivité à travailler, à fréquenter l'école ou à étudier
- les sentiments, les émotions et les réactions des membres de la collectivité à l'égard de l'infraction
- le sens d'appartenance de la collectivité à la région

PHYSICAL IMPACT RÉPERCUSSIONS D'ORDRE PHYSIQUE

Describe how the offence has affected community members physically. For example, think of:

- the ability of community members to access services
- changes in transportation and routes taken to and from school, work, shopping, etc.

Veillez décrire les répercussions d'ordre physique que l'infraction a eues sur les membres de la collectivité, par exemple, en ce qui concerne :

- la capacité des membres de la collectivité d'avoir accès aux services
- les changements apportés aux modes de transport et aux trajets empruntés pour se rendre à l'école, au lieu de travail et aux magasins, etc.



**DRAWING, POEM OR LETTER
DESSIN, POÈME, LETTRE**

You may use this space to draw a picture or write a poem or letter if it will help you express the impact that the offence has had on the community.

Vous pouvez utiliser cet espace pour faire un dessin ou écrire un poème ou une lettre si cela peut vous aider à dépeindre les répercussions que l'infraction a eues sur la collectivité.

**DECLARATION OF COMMUNITY REPRESENTATIVE
DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE LA COLLECTIVITÉ**

To the best of my knowledge, the information contained in this statement is true.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts.

Dated this _____ day of _____ 20_____
Fait le _____ jour de _____ 20_____

at _____
à _____

Signature of declarant _____
Signature du déclarant _____